LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

UN IMMENSE CHANTIER DE PLUS DE 40 MILLIONS D'EUROS

Renforcer les digues, dériver les crues, gérer les débits... La lutte contre les inondations est un vaste chantier indispensable pour la protection des populations. Aperçu des premiers aménagements mis en place par Montpellier Agglomération sur la basse vallée du Lez.

En 2002, 2003 et 2005, les crues du Lez et de la Mosson ont provoqué de graves inondations dans la basse vallée du Lez, principalement sur la commune de Lattes. Face à ce phénomène récurrent, Montpellier Agglomération, l'Etat et les collectivités locales se sont engagées ensemble. Le 21 juillet 2006, le Conseil d'Agglomération a voté à l'unanimité un programme d'envergure contre les inondations de la basse vallée du Lez. Ce programme permettra de sécuriser les populations de ce secteur, soit près de 8 000 habitants particulièrement exposés. Des premiers travaux d'urgence ont été menés dès 2006 sur le Lez pour réparer la digue du Lez soit près de 600 mètres qui avaient été endommagés lors de la dernière crue de septembre 2005 *(photo 1)*. Particulièrement touchés par les inondations généralisées de la plaine de Maurin, lors des événements de 2002 et 2003, les secteurs habités de Marestelles et Saladelles ont fait l'objet d'importants travaux de décembre 2006 à juillet 2007. Ces travaux ont consisté à renforcer le dispositif existant pour diminuer le risque d'inondation des secteurs urbanisés et de rupture des digues, en favorisant l'évacuation des crues débordantes vers l'étang de l'Arnel. Sur ce chantier de 2 km divisé en sept tronçons, différentes techniques ont été employées *(photos 2 à 5)* pour protéger ces quartiers de Lattes où vivent près de 500 personnes.

Des travaux majeurs sur le Lez

Après ces travaux de première nécessité, d'un coût de 1,2 million d'euros H.T., la principale partie du programme de protection contre les inondations de la basse vallée du Lez a débuté en octobre dernier. Ce programme comprend, dans un premier temps, la dérivation d'une partie des crues du Lez vers le chenal aménagé de la Lironde en rive gauche *(photo 6)* (29,6 millions d'euros H.T.), puis le confortement des digues du Lez (10,4 millions d'euros H.T.). La mise en service de la dérivation des crues du Lez sera opérationnelle pour l'automne 2008. Dans le cadre de la lutte contre les inondations, des études seront également lancées par Montpellier Agglomération à la fin de l'année pour poursuivre les aménagements sur la Mosson. D'autres aménagements sont aussi en cours sur les ruisseaux de la Brue et de la Vertoublane à Pignan et Saussan. ◆

LE CHIFFRE

40

MILLIONS D'€

c'est le coût du programme de lutte contre les inondations sur le secteur de la basse vallée du Lez co-financé à part égale entre Montpellier Agglomération, le Département de l'Hérault, la Région Languedoc-Roussillon et l'Etat.

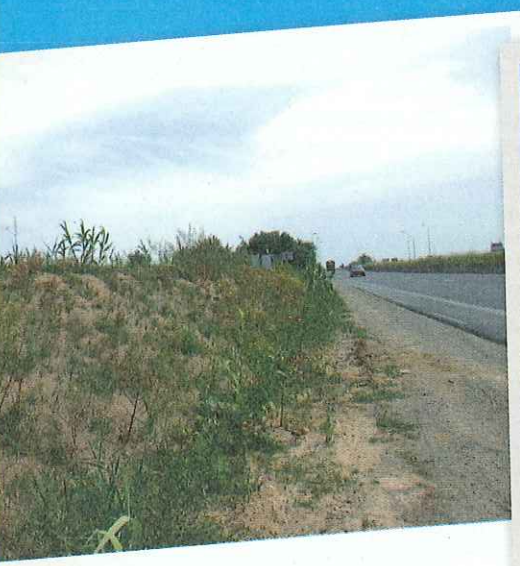

Photo : D. R.

Photo : D. R.

Conforter la digue droite du Lez
D'octobre 2006 à février 2007, 600 mètres de digues du Lez, très endommagées suite à la dernière crue du fleuve de septembre 2005, ont été épaissies et confortées par 6 000 tonnes de terre argileuse.

Renforcer les digues du Lantissargues par des tôles d'acier
300 mètres de palplanches, des tôles d'acier hautes de 9,25m chacune, ont été placés par vibrofonçage dans les digues du Lantissargues au niveau des secteurs habités des Marestelles et des Saladelles à Lattes. Cette technique de renforcement et de stabilisation des digues assure une protection maximale contre les risques de rupture de digue.

Renforcer les digues avec l'utilisation de masques drainants
Autre technique de confortement des digues : les masques drainants. Elle consiste à épaissir les digues par la mise en place de graviers drainants sur la digue pour assurer sa stabilité et éviter tout risque d'érosion des talus.

LATTES

LES MARESTELLES

LES SALADELLES

ÉTANG DU MÉJEAN

ÉTANG DE L'ARNEL

Légende :

- Confortement des digues du Lez
- Travaux d'urgence : confortement de la digue droite du Lez
- Protection des secteurs Mareselles et Saladelles
- Chenal de la Lironde

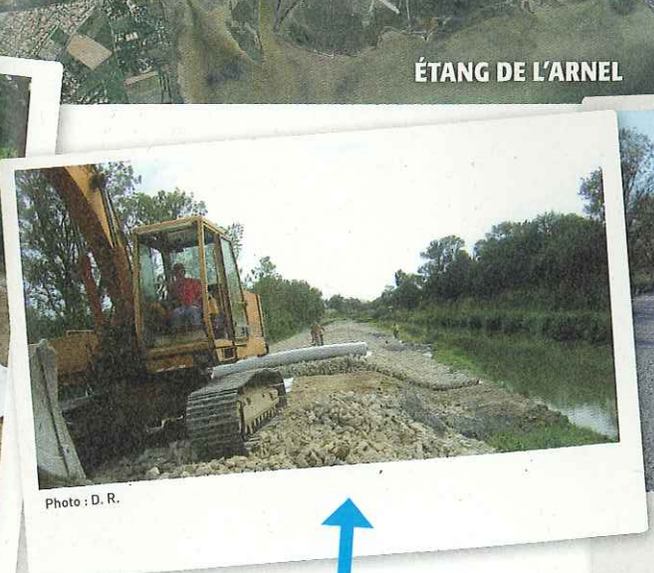

Photo : D. R.

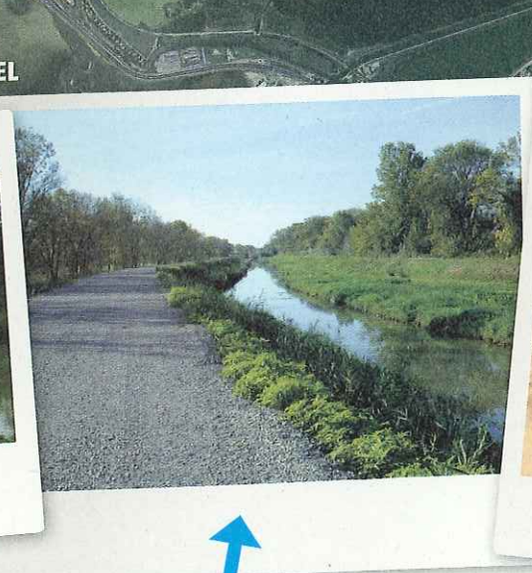

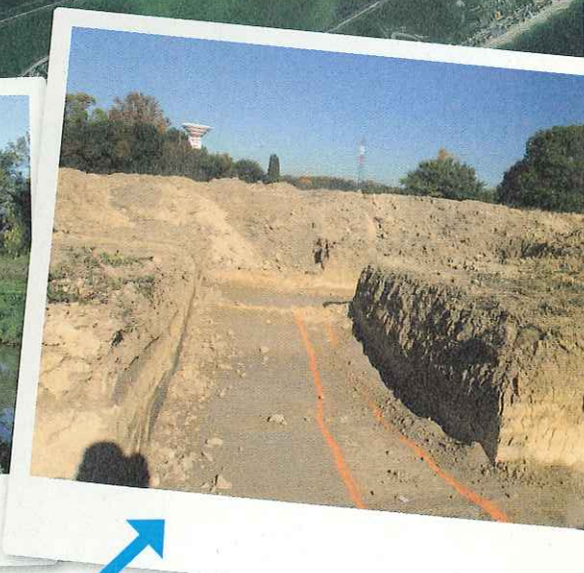

Créer des déversoirs

La création de déversoirs fait partie du dispositif de lutte contre les inondations. Ils permettent de favoriser l'écoulement des crues vers les exutoires naturels (marais, étangs). Les digues sont ainsi recouvertes de géotextile sur lequel sont placées des gabions (cages en grillage remplies de gros galets). Ces cages, solidaires les unes des autres, forment un véritable matelas stable, mais souple, qui s'adapte au terrain.

Engazonner et aménager des pistes

Après les travaux sur les digues, une piste est aménagée le long des berges pour permettre l'accès en permanence aux engins de chantier et d'entretien. Les digues sont engazonnées par différentes essences adaptées afin d'éviter l'érosion des talus en cas de crues.

Procéder à des fouilles archéologiques sur le chenal de la Lironde

Depuis septembre 2006, un diagnostic archéologique est réalisé par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) sur le chenal de la Lironde. Ces fouilles imposent à Montpellier Agglomération un surcoût de 2,2 millions d'euros. Elles sont obligatoires avant le lancement du chantier.